

AVIS D’APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L’ENERGIE ET DE L’EAU

PROJET D’APPUI A LA SECURITE DE L’EAU AU MALI
(PASEMa)

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°015/2025/MI/SOMAPEP/DG pour le recrutement d’un Ingénieur d’appui dans le cadre du Projet d’Appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa)

PAYS : Mali
NOM DU PROJET : **Projet d’Appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa)**

N° de crédit : Crédit (A) N° 7680-ML et Crédit (B) N°7679-ML

Recrutement d’un Ingénieur d’Appui dans le cadre du Projet d’appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa).

N° de référence (conformément au plan de passation des marchés) : ML-PASEMA-461311-CS-INDV

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d’Appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa), et a l'intention d'appliquer une partie du produit pour les services de consultant.

Les services de consultant (« les services ») comprennent l’Assistance de la Direction Nationale de l’Hydraulique (DNH) dans le cadre du Projet d’Appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa), pour une durée de deux (02) ans, la date de début prévue est novembre 2025.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d’acquisition pour la mission peuvent-être consultés sur le site Web suivant : www.somapep.ml

Où
Peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail :
coordination3@somapep.ml avec copie à l’email :
mamadoumoussatoure@gmail.com

La Société Malienne de Patrimoine de l’Eau Potable (SOMAPEP SA) invite dès à présent les consultants individuels admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu’ils possèdent les qualifications requises et l’expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d’une liste restreinte sont les suivants :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Qualification générale et expérience professionnelle (Diplômes et aptitude pour la tâche à accomplir)	30
1.1 Qualification générale : Diplôme d’Ingénieur en Hydrogéologie, Hydrologie, Génie Rural, Gestion de l'Eau, Géosciences ou équivalent. ○ Diplôme parfaitement aligné : 10 points ○ Diplôme non conforme : 0 point NB : Le candidat ne sera pas qualifié en cas d’absence de diplôme ou de diplôme de niveau inférieur ou non conforme	[10]
1.2 Durée de l'expérience : Minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine. ○ ≥ 7 ans d'expérience : 10 points ○ 5-6 ans d'expérience : 8 points ○ < 5 ans (Éliminatoire) : 0 point	[10]
1.3 Expérience technique spécifique ○ Outils de modélisation (5 pts) + Outils de télédétection (5 pts)	[10]
2. Expérience démontrée dans les activités mentionnées dans les TDR (contrôle, suivi de chantiers, passation de marchés, élaboration de rapports, coordination avec partenaires)	70

Qualifications du candidat dans le domaine des prestations : 2.1 Expérience spécifique dans le contrôle, la surveillance et la conduite des travaux en hydrogéologie et hydrologie incluant vérification d’attachements, respect de clauses contractuelles et reporting : 50 points (25 points/mission similaire) ; 2.2 Expériences dans des missions similaires (point 2.1) au Mali : 20 points (10 points/mission similaire).	[50] [20]
TOTAL	100

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas de consultants classés ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d’expériences évaluées pour le critère 2.2 sera retenu.

La liste restreinte comprendra trois (03) candidats.

Pour la suite du processus :
• Entretien (Interview) : noté sur 20 points.
Le candidat retenu sera celui ayant le maximum de point à l’entretien.

L’attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d’intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à l’article 7.36 du Règlement de passation des marchés de février 2025 de la Banque Mondiale.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l’adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 08h00 à 16h00

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP :1528 ; E-mail :
coordination3@somapep.ml

Direction Nationale de l’Hydraulique, Square Patrice Lumumba, Bozola
BP: 66, Tel. +(223) 76498565,
mamadoumoussatoure@gmail.com

Les manifestations d’intérêt doivent être fournies par écrit à l’adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard le 13/11/2025.

Société Malienne de Patrimoine de l’Eau Potable (SOMAPEP-SA)
Premier étage/Secrétariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur 3 du Projet/SOMAPEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : coordination3@somapep.ml

Les manifestations d’intérêt doivent porter la mention « **Ingénieur d’appui à la DNH dans le cadre du Projet d’Appui à la Sécurité de l’Eau au Mali (PASEMa)** »

Bamako, le 22/10/2025

Le Directeur Général
Idrissa Sadou DIALLO